



Ministre de l'Intérieur

Secrétariat de la Police Intégrée (SSGPI)

Police

Rue Fritz Toussaint 8  
1050 Bruxelles  
Tel 02 554 43 16

NOTE DE SERVICE  
Numéro d'émission SSGPI-RIO/2014/181  
Date d'émission 21-02-2014  
Degré de classification PUBLIC

**Destinataires** A tous les services du personnel des zones de police locale

**OBJET** CALOG – Stagiaires en vue d'une nomination à titre définitif – Déclaration DMFAPPL

**Référence(s)**

1. Arrêté royal du 30 mars 2001 portant la position juridique du personnel des services de police (PJPOL) (*M.B.* 31-03-2001);
2. DMFAPPL – Instructions administratives aux employeurs;
3. Note SSGPI-RIO-2014/9 du 21-01-2014.

Madame,  
Monsieur,

Comme mentionné dans notre note publiée le 27 janvier 2014 et reprise en référence 3, il est dorénavant demandé aux services du personnel des zones de police locale de signaler au SSGPI, par le biais du formulaire L-124, les dates de début et de fin de stage des membres du personnel du cadre administratif et logistique qui, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014, ont été engagés via recrutement statutaire et par conséquent suivent un stage en vue d'une nomination définitive.

Toutefois, l'ONSSAPL nous a communiqué son souhait de voir déclarés non seulement les stagiaires recrutés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014, mais également les stagiaires qui se trouvaient déjà en service et par conséquent, dont la période de stage avait déjà débuté à cette date.

C'est pourquoi il vous est demandé de faire parvenir au SSGPI non seulement les dates exactes de début et de fin de stage de tous les stagiaires recrutés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014, mais également des stagiaires qui se trouvaient déjà en période de stage à cette date.

Nous vous demandons donc d'envoyer un formulaire L-124 mentionnant les dates de début de stage pour les stagiaires déjà en service au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et pour ceux recrutés à partir de cette date ainsi qu'un formulaire L-124 indiquant leur date de fin du stage, une fois celui-ci terminé.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez toujours prendre contact avec le gestionnaire du dossier via le 'contact center' du secrétariat GPI au numéro suivant 02/554.43.16.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

  
Robert ELSÉN  
Directeur-Chef de service f.f.